

Compte rendu de séance

Séance du 28 Mai 2015

L' an 2015 et le 28 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de DAVID Éric Maire

Présents : M. DAVID Éric, Maire, Mmes : BELLEGUIC Marianne, BOURGEOIS Brigitte, DEHOUX Marie-Aude, GASTÉ Nelly, HENRY Bénédicte, POISSON Christine, MM : BAZEAU André, CHATAIGNIER Michel, CROSNIER Jérôme, DOBER Louis, ORY Charles, RANNOU Mickael

Excusés : Mme GERVAIS Stéphanie (pouvoir à M.DAVID), M.CHOISY Frédéric

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 20/05/2015

Date d'affichage : 21/05/2015

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-Préfecture de La Flèche

le : 01/06/2015

A été nommé(e) secrétaire : CHATAIGNIER Michel

Objet(s) des délibérations

Cimetière : jardin du souvenir

réf : 28-05-2015-01

Monsieur le Maire présente différents devis pour l'achat d'un monument pour le jardin du souvenir. Après discussions, le devis de l'entreprise POINET PICARD est retenu pour un montant de 1708,80 € TTC pour une stèle en granit gris, 5 plaques et un puit de dispersion des cendres avec des galets.

Le règlement du cimetière est modifié afin d'intégrer le jardin du souvenir et validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide de fixer pour l'utilisation du jardin du souvenir, les tarifs suivants :

- Prix de la dispersion : 20 €
- Prix de la plaque : 20 €

14 pour, 0 contre, 0 abstention

Personnel communal - Temps partiel

réf : 28-05-2015-02

Monsieur BAZEAU et Monsieur ORY quittent le Conseil Municipal.

Suite à la demande de temps partiel à 90% faite par Madame Auvé épouse Bazeau Sabrina et après réflexion, le Conseil Municipal décide d'accorder cette demande de temps partiel pour raisons personnelles pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2015.

12 pour, 0 contre, 0 abstention

Monsieur BAZEAU et Monsieur ORY réintègrent le Conseil Municipal.

Redevance assainissement 2015

réf : 28-05-2015-03

Monsieur le Maire explique que le budget assainissement n'est pas à l'équilibre et que le budget principal doit le subventionner, la redevance assainissement doit donc être réévaluée afin de parvenir à un retour à l'équilibre. Après discussions, le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2016 :

- Abonnement : 25€ / an (à l'unanimité)
- Redevance : 0,65€ / m3 consommé (9 pour, 5 contre)

Bâtiment commerce : toiture

réf : 28-05-2015-04

Monsieur CROSNIER quitte la séance.

Monsieur Bazeau André, adjoint aux travaux, présente 3 devis pour la réhabilitation de la toiture du bâtiment situé 1, place de la Mairie.

Le Conseil municipal accepte le devis de la S.A.R.L. PICHON, située à Malicorne pour un montant de 28 947,22 € HT.

11 pour, 0 contre, 2 abstention

Monsieur CROSNIER réintègre la séance.

Règlement restaurant scolaire

réf : 28-05-2015-05

Le Conseil Municipal valide les modifications apportées au règlement du restaurant scolaire.

14 pour, 0 contre, 0 abstention

Horaires ouverture mairie

réf : 28-05-2015-06

Le Conseil Municipal valide les horaires d'ouvertures suivant :

Horaires mairie :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9h00-12h00	fermé
Mardi	9h00-12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00-12h00	fermé
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	fermé
Samedi	9h00-12h00	fermé

Horaires État Civil :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9h00-12h00	14h00 – 17h00
Mardi	9h00-12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	9h00-12h00	14h00 – 17h00
Jeudi	9h00-12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00 – 17h00
Samedi	fermé	fermé

14 pour, 0 contre, 0 abstention

Devis divers

réf : 28-05-2015-07

Monsieur BAZEAU André, adjoint aux travaux, présente divers devis pour la 2ème tranche de travaux des logements communaux rue d'Anjou pour les menuiseries extérieures. Le Conseil Municipal décide de retenir le devis de l'Atelier Franck Coubard, de Villaines sous Malicorne pour un montant de 9 527,03 € HT.

14 pour, 0 contre, 0 abstention

Bibliothèque - nom

réf : 28-05-2015-08

La compétence «lecture publique» deviendra communautaire à la rentrée de septembre.

La Communauté de Communes a donné le nom de «Médiathèque Intercommunale», chaque commune concernée par la lecture publique dénommant ensuite son propre espace.

Mme HENRY propose le nom d'Espace Cybèle, variété de pommes et signifiant "gardienne des savoirs" en grec.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 14 voix «Pour» valide le nom de «Médiathèque Intercommunale –Espace Cybèle»

14 pour, 0 contre, 0 abstention

Complément de compte-rendu:

- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté sur l'usage des engins thermiques les dimanches et jours fériés.
- Monsieur le Maire fait un point sur les travaux mairie et sur les différentes subventions demandées.
- Le nouveau matériel est installé à la salle polyvalente.
- Mme POISSON informe que les subventions pour la mise aux normes des assainissements individuels sont abandonnées par l'agence de l'eau. Aucune subvention ne sera possible.
- Prochaine réunion de Conseil Municipal le 25 juin 2015.

Séance levée à: 22:15

En mairie, le 30/05/2015
Le Maire
Éric DAVID